



Ville de Joué-lès-Tours
Indre-et-Loire

Conseillers municipaux :

En exercice : 39

Présent(s) : 32

Absent(s) représenté(s) : 7

Absent(s) non représenté(s) : 0

Ne prennent pas part au vote : 0

Votants : 39

Date de convocation :

Le 02 mai 2016

Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal Séance du 09 mai 2016

Délibération n°2016-05-02

Projet de Plan de Prévision des Risques d'Inondation du Val de Tours et du Val de Luynes. Ouverture de l'enquête publique du 18/04/2016 au 19/05/2016

Le 09 mai 2016, à 19h30, le Conseil Municipal s'est réuni, sous la présidence de Monsieur AUGIS, Maire, Deuxième Vice-Président de la Communauté d'agglomération Tour(s)plus. La séance était publique.

Présents : Frédéric AUGIS, Jean-Christophe TUROT, Aude GOBLET, Christian BRAULT, Martine ODE, Judicaël OSMOND, Sandrine FOUQUET, Vincent TELEGA, Monique CHEVALIER, Bernard HUMBLLOT, Valérie TUROT, Bernard SOL, Guy LIMOUZINEAU, Annie BUREAU, Serge CANADELL, Jean-Claude DROUET, Sylviane AUGIS, Jean-Claude LEBLANC, Dominique BOULOZ, Lionel AUDIGER, Jacques PACOUIL, Louis HENRY, Annie LAURENCIN, Ludovina CAMPOS, Arnault BERTRAND, Francis GERARD, Catherine RABIER, Laurence HERVE, Florent PETIT, Vincent TISON, Véronique PEAN, Jean-Pierre SANCHEZ

Absent(s) ayant donné un pouvoir : Marie-Thérèse LEBLEU à Annie BUREAU, Isabelle DA SILVA à Jacques PACOUIL, Natacha DELABARRE à Jean-Claude DROUET, Marie-Line MOROY à Francis GERARD, Marie-Françoise PAUL à Judicaël OSMOND, Mohamed MOULAY à Vincent TISON, Anne LE BIHAN à Laurence HERVE

Absent(s) non représenté(s) : /

N'ont pas pris part au vote : /

Secrétaire de séance : Madame Annie BUREAU

La révision du Plan de Prévention des Risques Naturels prévisibles d'inondation du Val de Tours – Val de Luynes (PPRi Val de Tours – Val de Luynes) a été prescrite par arrêté préfectoral le 25 janvier 2012, modifié le 16 juin 2014 et prorogé le 20 avril 2015. Les modalités de la concertation sont précisées dans ces arrêtés.

La première phase de la concertation, qui a porté sur le projet de carte des aléas du futur PPRi, a fait l'objet d'un bilan diffusé aux élus du groupe de travail. Il a été mis à disposition du public sur le site internet des services de l'État.

La deuxième phase de la concertation, objet du présent bilan, a porté sur le dossier d'avant-projet de PPRi (Note de présentation, Règlement, Cartes du zonage réglementaire et annexes). Elle s'est achevée le 13 mars 2016.

Par arrêté préfectoral du 14 mars 2016, l'enquête publique sur le projet de révision du plan de prévention des risques d'inondation du Val de Tours – Val de Luynes a été fixée du 18 avril 2016, date de son ouverture, jusqu'au 19 mai 2016.

Conformément aux articles R562-7 et 8 du code de l'environnement, le projet de PPRi est soumis à l'avis du Conseil Municipal.

La révision du PPRi engagée en 2012 est justifiée notamment par l'évolution des connaissances plus précises en topographie de la vallée et des marques de crues mises à jour permettant ainsi de réaliser une modélisation très précise des écoulements en Loire.

Le PPRi concerne principalement :

- Des zones sur lesquelles figurent un habitat de moyenne importance, des établissements commerciaux, des bureaux et une aire d'accueil des gens du voyage. Ces zones sont situées dans les secteurs de l'Aubertière, Pont Cher, Route de Savonnières / Pont aux Oies.
- Des zones classées en terres agricoles et/ou naturelles, situées dans le secteur des prairies de la Gloriette.

L'impact que pourrait avoir une crue majeure sur la population jocondienne s'en trouve ainsi extrêmement réduit.

Les dispositions du PPRi révisé s'inscrivent dans la continuité du PPRi de 2001. Ainsi, les interdictions strictes demeurent dans certaines zones en raison du risque et d'autres dispositions comme celles liées à l'emprise au sol, sont reprises ou amendées.

Après avis favorable de la Commission Projets urbains, Habitat, Bâtiments, Parcs et Jardins du 02 mai 2016,

Appelé à se prononcer, le Conseil Municipal,
A l'unanimité,

- Emet un avis favorable sur le projet du Plan de Prévention des Risques d'Inondation Val de Tours-Val de Luynes.

Annexe(s) :

Annexe_PPRi_Joue_les_Tours.pdf,

Annexe_PPRi_TL_synthese_principes_reglementaires.pdf

Pour extrait conforme.